

194

DB44

Projet de contournement de la ville de
La Tuque, route 155

La Tuque

6211-06-0k7

CE DOCUMENT VOUS EST

PRÉSENTÉ PAR



**Centre local
de développement
(CLD)
du Haut-St-Maurice**

**445, RUE LACROIX
LA TUQUE, QUÉBEC
G9X 1V8**

**TÉLÉPHONE : (819) 523-6111
TÉLÉCOPIEUR : (819) 523-8246**

**COURRIEL : CLDHSM@CLDHSM.QC.CA
INTERNET : [HTTP://WWW.CLDHSM.QC.CA](http://www.cldhsm.qc.ca)**

PROFIL 2002

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)
DU HAUT-SAINT-AURICE**

**TOURISTES QUÉBÉCOIS AYANT
PARCOURU**

80 KM OU PLUS 1 SENS

ET VISITÉ LA MRC DU HAUT-SAINT-AURICE

**VOYAGES MÈME JOUR OU
AVEC NUITÉE(S)**

Préparé par

Réjean Beaudoin – Consultant

**L'ENQUÊTE ANNUELLE
SUR LES VOYAGES
DES CANADIENS (EVC)
EST EFFECTUÉE
AUPRÈS
DES CONSOMMATEURS /TOURISTES
QUI EXPRIMENT LEUR VUE
SUR
LEURS VOYAGES AU CANADA
OU DANS LEUR PROVINCE**

PRÉAMBULE	4
1.00 PORTRAIT GLOBAL	5
2.00 SYNTHÈSE DES TABLEAUX	7
3.00 LISTE DES TABLEAUX	10
4.00 PRÉSENTATION DES TABLEAUX	11
5.00 QUELQUES CONSTATS	40

ANNEXE A

Méthodologie de Statistique Canada

ANNEXE B

Concepts et définitions

Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC)

ANNEXE C

Estimation des recettes touristiques globales 2002 de la MRC du Haut-Saint-Maurice.

PRÉAMBULE

Les données de ce document sont issues de l'enquête permanente des voyages des Canadiens de Statistique Canada pour l'année 2002.

Dans chacun des tableaux, chaque élément de comportement est présenté en pourcentage et en valeur absolue.

Ils sont tous relatifs à la fréquentation de la MRC du Haut-Saint-Maurice, par les touristes québécois ayant parcouru un minimum de 80 km ou plus un sens.

Un résumé de la méthodologie de Statistique Canada est à l'annexe A de ce document.

À l'Annexe C, vous trouverez une estimation des recettes touristiques totales 2002, ainsi que des informations sur les marchés américain, canadien hors Québec et celui d'outre-mer ayant trait à la MRC.

Les coefficients de variation approximatifs pour ce document pour la MRC du Haut-Saint-Maurice sont :

Visites-personnes	:	14,4
Nuitées-personnes	:	31,1
Dépenses-ménages	:	31

1.00 PORTRAIT GLOBAL

Les touristes québécois qui ont parcouru 80 km ou plus à sens en 2002 et qui ont visité la MRC du Haut-Saint-Maurice présentaient le portrait global suivant :

- 289 000 visites-personnes
- 1 135 000 activités-personnes ; 3,92 activités par visite-personne
- 593 000 nuitées
- 29,825 millions de dollars de dépenses
- valeur en emplois créés : 670 emplois¹ directs ou indirects

¹ Au Québec, en vertu de notre économétrie touristique, il s'est créé en 2002 près de 23 emplois directs ou indirects par chaque million de dollars de recettes touristiques.

MOYENNES PONDÉRÉES

2002 Touristes québécois au Québec Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
VISITES-PERSONNES	VISITES-PERSONNES		
	TOTAL	MÊME JOUR	1 NUITÉE OU +
	289 000 100 %	44 000 15 %	245 000 85 %
Âge moyen (15 ans ou +)	39 ans	41 ans	39 ans
Distance moyenne - à l'aller seulement	301 km	217 km	316 km
Taille moyenne du groupe	2,12 pers.	1,97 pers.	2,15 pers.
Durée moyenne (nuitées)	2,05 nuit	-	2,42 nuits
Moyenne des dépenses redistribuées	87,33 \$	27,82 \$	98,00 \$
Dépenses totales Millions \$	29,8 100 %	3,7 12 %	26,1 88 %
Dépense journalière	42,60 \$	27,82 \$	40,49 \$
Le Québec			
Dépense journalière	76,88 \$	42,98 \$	59,62 \$

Source : Statistique Canada

$$245000 \times 2,42 = 592900$$

2.00 SYNTHÈSE DES TABLEAUX

La synthèse des tableaux qui suit, touche au profil des touristes québécois qui ont voyagé au Québec en 2002 et visité la MRC du Haut-Saint-Maurice :

SEXE	:	moins de 15 ans	(23 %)
		plus d'hommes	(51 %)
		que de femmes	(26 %)
ÉTAT MATRIMONIAL	:	célibataire	(40 %)
		vivant en couple	(55 %)
GROUPE D'ÂGE	:	54 ans ou moins	(94 %)
SCOLARITÉ	:	diplôme d'études postsecondaires ou universitaires	(40 %)
MARCHÉ DU TRAVAIL	:	occupé sur le marché du travail	(60 %)
		en chômage	(2,08 %)
STATUT PROFESSIONNEL	:	secteur privé	(55 %)
		secteur public	(7 %)
TYPES D'INDUSTRIES DE TRAVAIL	:	santé	(2,7 %)
		fabrication	(19 %)
		commerce	(13,49 %)
		enseignement	(3,46 %)
TYPES DE PROFESSION	:	collets blancs	(38 %)
		n'a jamais travaillé/ l'an passé	(37 %)
REVENU DU MÉNAGE	:	40 000 \$ ou plus	(59 %)
		60 000 \$ ou plus	(44 %)
DISTANCE PARCOURUE 1 SENS	:	80 km - 159 km 1 sens	(17 %)
		160 - 319 km 1 sens	(37 %)

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	:	axe Montréal – Laval – Montérégie	(42,57 %)
		région de Québec	(2,77 %)
		Mauricie	(23,19 %)
		Laurentides	(13,84 %)
BUT PRINCIPAL DU VOYAGE	:	visite à des parents ou amis	(23 %)
		agrément	(73 %)
PRINCIPALES ACTIVITÉS PRATIQUÉES	:	visite à des parents	(39,79 %)
		sports/plein air	(indice de 68 sur 100)
		visite à des amis	(30 %)
		marche/randonnée pédestre	(32 %)
		observation des animaux ou de la faune	(25 %)
		pêche	(31 %)
		chasse	(19 %)
INDICE ATTRACTIF POTENTIEL EN ACTIVITÉS VIS-À-VIS CETTE DEMANDE TOURISTIQUE QUÉBÉCOISE GLOBALE	:	92 sur 100	
ASPECT ÉDUCATIF DU VOYAGE	:	indice de 12,6 sur 100	
TYPES D'HÉBERGEMENT	:	camping ou parc pour roulettes	(6,58 %)
		Chalet ou maison de villégiature privé	(36 %)
		parents ou amis	(29 %)
		hôtel, motel, gîtes	(6,58 %)
DÉPENSES REDISTRIBUÉES	:	secteur automobile	(36 %)
		hébergement	(14 %)
		restaurants et bars	(17 %)
		vêtements	(5 %)
DÉPENSES DU VOYAGE	:	aucune dépense déclarée	(25 %)
		200 \$ ou moins par visite-personne	(82 %)
		entre 200 \$ - 399 \$	(9 %)
PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT	:	l'automobile	(94 %)
TAILLE DES GROUPES	:	1 personne	(25 %)
		2 personnes	(38 %)
		4 personnes	(24 %)

COMPOSITION DES GROUPES	:	adultes seulement (49,48 %)
		adultes et enfants (50,87 %)
DURÉE DE LA VISITE	:	aucune nuitée (15 %)
		1 nuitée (23 %)
		2 nuitées (40 %)
		3 nuitées (8,65 %)
		5-9 nuitées (11,07 %)
MOIS/SAISONS	:	hiver (20 %)
		printemps (16 %)
		juillet et août (29 %)
		automne (34 %)

3.00 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Sexe des visiteurs	11
Tableau 2	: État matrimonial.	12
Tableau 3	: Groupe d'âge	13
Tableau 4	: Scolarité	14
Tableau 5	: Marché du travail.	15
Tableau 6	: Statut professionnel.	16
Tableau 7	: Types d'industries de travail.	17
Tableau 8	: Types de profession regroupés	18
Tableau 9	: Revenu du ménage.	19
Tableau 10	: Distance parcourue.	20
Tableau 11	: Origine régionale des visiteurs.	21
Tableau 12	: But principal du voyage.	27
Tableau 13	: Activités pratiquées.	28
Tableau 14	: Puissance attractive touristique potentielle.	30
Tableau 15	: Aspect éducatif du voyage.	31
Tableau 16	: Types d'hébergement.	32
Tableau 17	: Dépenses redistribuées.	33
Tableau 18	: Budget du voyage.	34
Tableau 19	: Principal moyen de transport.	35
Tableau 20	: Taille des groupes.	36
Tableau 21	: Composition des groupes.	37
Tableau 22	: Durée de la visite.	38
Tableau 23	: Mois / Saison du voyage.	39

Annexe C

Tableau 24	: Synthèse des recettes touristiques de la MRC du Haut-Saint-Maurice.	C-2
Tableau 25	: Touristes canadiens	C-3
Tableau 26	: Touristes américains.	C-3
Tableau 27	: Touristes outre-mer	C-4

4.00 PRÉSENTATION DES TABLEAUX

TABLEAU 1

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes SEXE			
LES DEUX SEXES	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Moins de 15 ans	23,18 %	67 000	14,11 %
Homme – 15 ans et plus	50,87 %	147 000	48,53 %
Femme – 15 ans et plus	25,95 %	75 000	37,36 %
Plus d'homme (51 %) que de femmes (26 %). C'est différent de l'ensemble du Québec particulièrement pour les femmes.			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 2

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ÉTAT MATRIMONIAL			
ÉTAT MATRIMONIAL	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Marié ou vivant en union libre	54,67 %	158 000	57,48 %
Célibataire, jamais marié	40,48 %	117 000	34,72 %
Veuve ou veuf	0,35 %	1 000	2,10 %
Séparé ou divorcé	4,50 %	13 000	5,71 %

Ceux qui vivent en couple (55 %) et 40 % sont des célibataires. . . le taux du Québec pour ce dernier point (34 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 3

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes GROUPE D'ÂGE			
GROUPE D'ÂGE	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Moins de 15 ans	23,18 %	67 000	14,11 %
15 - 19 ans	4,50 %	13 000	5,52 %
20 - 24 ans	1,73 %	5 000	7,82 %
25 - 34 ans	21,45 %	62 000	15,34 %
35 - 44 ans	25,26 %	73 000	18,54 %
45 - 54 ans	17,65 %	51 000	18,22 %
55 - 64 ans	4,84 %	14 000	12,79 %
65 - 69 ans	-	-	3,36 %
70 ans et plus	1,38 %	4 000	4,30 %

Près de 94 % sont âgés de 54 ans ou moins . . . pour l'ensemble du Québec ce pourcentage est de 80 %.
Les touristes québécois qui ont fréquenté la MRC en 2002 sont une clientèle jeune.

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002..

TABLEAU 4

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes SCOLARITÉ			
SCOLARITÉ	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Non déclaré/moins de 15 ans	23,18 %	67 000	14,11 %
0 – 8 ans	3,46 %	10 000	5,82 %
Études secondaires partielles	5,88 %	17 000	8,60 %
Diplôme d'études secondaires	22,49 %	65 000	11,01 %
Études postsecondaires partielles	4,50 %	13 000	7,05 %
Certificat /diplôme d'études postsecondaires	17,99 %	52 000	33,17 %
Diplôme universitaire	22,49 %	65 000	20,25 %

Environ 40 % détiennent un degré d'études postsecondaires ou un diplôme universitaire . . . au Québec cet aspect est de 53 %. Plus de 22 % ont un diplôme d'études secondaires . . . pour le Québec (11 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 5

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes MARCHÉ DU TRAVAIL			
MARCHÉ DU TRAVAIL	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Occupé	60,55 %	175 000	60,36 %
En chômage	2,08 %	6 000	4,22 %
Inactif	14,53 %	42 000	21,31 %
Moins de 15 ans / hors du champs d'enquête	23,18 %	67 000	14,11 %
Occupés sur le marché du travail (61 %) . . . le taux moyen pour le Québec (60 %). En chômage (2,08%) . . . pour le Québec (4,22 %).			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 6

2002			
Touristes québécois au Québec**			
Toutes destinations			
Destination : MRC Haut-Saint-Maurice			
Voyages même jour ou avec nuitée(s)			
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
Volume : 289 000 visites-personnes			
STATUT PROFESSIONNEL			
STATUT PROFESSIONNEL	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Non déclaré	13,84 %	40 000	18,56 %
Travailleur rémunéré – secteur privé	55,36 %	160 000	45,16 %
Travailleur rémunéré – secteur public	6,92 %	20 000	17,10 %
Travailleur autonome (non- incorporé)	0,69 %	2 000	4,93 %
Travailleur non-rémunéré entreprise familiale	-	-	0,15 %
Inactif/incapacité permanente de travailler	23,18 %	67 000	14,11 %
Travaillant dans le secteur privé (55 %) et le secteur public (7 %).			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 7

2002			
Touristes québécois au Québec**			
Toutes destinations			
Destination : MRC Haut-Saint-Maurice			
Voyages même jour ou avec nuitée(s)			
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
Volume : 289 000 visites-personnes			
TYPES D'INDUSTRIES DE TRAVAIL			
TYPES D'INDUSTRIES DE TRAVAIL	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	0,69 %	2 000	1,93 %
Mines, pétrole et gaz	1,04 %	3 000	0,30 %
Construction et services publics	3,11 %	9 000	4,14 %
Fabrication	19,03 %	55 000	10,79 %
Commerce	13,49 %	39 000	9,32 %
Transport et entreposage	4,50 %	13 000	2,54 %
Finance, assurances, immobilier, location	7,61 %	22 000	4,49 %
Services professionnels, scientifiques, techniques	-	-	5,14 %
Gestion, soutien administratif et autres	0,00 %	0	1,79 %
Services d'enseignement	3,46 %	10 000	5,93 %
Soins de santé et assistance sociale	2,77 %	8 000	7,33 %
Information, culture et loisirs	2,08 %	6 000	3,22 %
Hébergement et services de restauration	0,35 %	1 000	2,84 %
Autres services	3,11 %	9 000	2,33 %
Administrations publiques	1,38 %	4 000	5,23 %
N'a jamais travaillé / l'an passé	37,02 %	107 000	32,67 %

Les secteurs de la fabrication (19 %) et du commerce (13 %) pourvoient à près de 32 % de ces touristes québécois. La santé (3 %), l'enseignement (3 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 8

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes TYPES DE PROFESSION			
TYPES DE PROFESSION	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Gestion et autres professionnels	22,84 %	66 000	32,74 %
Personnel de bureau / vente / services	15,57 %	45 000	19,22 %
Fabrication / construction / transports	23,88 %	69 000	13,38 %
Professions du secteur primaire	0,69 %	2 000	1,99 %
N'a jamais travaillé/l'an passé	37,02 %	107 000	32,67 %
Du type collet blanc (38 %) . . . pour l'ensemble du Québec (52 %). Fabrication / construction / transport (24 %) . . . pour le Québec (13 %).			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 9

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes REVENU DU MÉNAGE			
REVENU DU MÉNAGE	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Non déclaré	28,37 %	82 000	21,57 %
Moins de 20 000 \$	1,38 %	4 000	8,32 %
20 000 \$ - 39 999 \$	11,42 %	33 000	20,62 %
40 000 \$ - 59 999 \$	14,88 %	43 000	18,99 %
60 000 \$ - 79 999 \$	23,53 %	68 000	12,95 %
80 000 \$ ou plus	20,42 %	59 000	17,55 %

59 % ont un revenu du ménage de 40 000 \$ ou plus. . . au Québec (49 %). Ceux ayant 60 000 \$ ou plus (44 %) . . . au niveau québécois (30 %). C'est une clientèle à haut revenu.

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 10

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume 289 000 visites-personnes DISTANCE PARCOURUE			
DISTANCE À L'ALLER SEULEMENT	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
80 – 159 kilomètres	17,30 %	50 000	53,84 %
160 – 319 kilomètres	37,02 %	107 000	33,60 %
320 – 799 kilomètres	44,29 %	128 000	10,55 %
800 – 1599 kilomètres	1,38 %	4 000	1,89 %
1 600 – 3 199 kilomètres	-	-	0,08 %
3200 kilomètres ou plus	-	-	0,04 %

Presque 17 % se déplacent entre 80 – 159 km et près de 37 % entre 160 – 319 km. Pour ce dernier point, relativement à l'ensemble du Québec (33,60 %). Et plus de 44 % entre 320 – 799 km . . . pour le Québec (10 %). Ce sont des touristes qui ont parcouru une longue distance et ce, très haut-dessus de la moyenne du Québec.

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 11

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ORIGINE RÉGIONALE DES VISITEURS		
Couroenne géographique 0 km – 159 km de la MRC du Haut-Saint-Maurice		
RÉGIONS	%	Visites-personnes
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	7,61 %	22 000
MRC Domaine-du-Roy	-	-
MRC Lac-Saint-Jean-Est	-	-
MRC Maria-Chapdelaine	-	-
MRC Fjord-du-Saguenay	7,61 %	22 000
LANAUDIÈRE	-	-
MRC les Moulins	-	-
MRC l'Assomption	-	-
MRC Montcalm	-	-
MRC Joliette	-	-
MRC d'Autray	-	-
MRC Matawinie	-	-
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0,70 %	2 000
MRC Amiante	-	-
MRC Lotbinière	-	-
MRC Nouvelle-Beauce	-	-
MRC Chutes-de-la-Chaudière	-	-
MRC Desjardins	0,35 %	1 000
MRC Bellechasse	0,35 %	1 000
CENTRE-DU-QUÉBEC	4,51 %	13 000
MRC Drummond	3,46 %	10 000
MRC Arthabaska	0,35 %	1 000
MRC Érable	0,35 %	1 000
MRC Nicolet-Yamaska	0,35 %	1 000
MRC Bécancour	-	-
QUÉBEC	2,77 %	8 000
MRC de Portneuf	1,73 %	5 000
MRC Jacques Cartier	1,04 %	3 000
MRC Côte-de-Beaupré	-	-
Communauté urbaine de Québec	-	-
MRC Île d'Orléans	-	-
Charlevoix	-	-
Charlevoix-Est	-	-

Source : Statistique Canada

TABLEAU 11 (suite 2)

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ORIGINE RÉGIONALE DES VISITEURS		
Couronne géographique 0 km – 159 km de la MRC du Haut-Saint-Maurice		
RÉGIONS	%	Visites-personnes
MAURICIE	23,19 %	67 000
MRC Francheville	10,38 %	30 000
MRC Centre-de-la-Mauricie	1,73 %	5 000
MRC Mékinac	3,81 %	11 000
MRC Maskinongé	2,77 %	8 000
MRC Haut-Saint-Maurice	4,50 %	13 000
TOTAL COURONNE 0 KM – 159 KM	38,78 %	112 000

Source : Statistique Canada

TABLEAU 11 (Suite 3)

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ORIGINE RÉGIONALE DES VISITEURS		
Couronne géographique 160 km – 319 km de la MRC du Haut-Saint-Maurice		
RÉGIONS	%	Visites-personnes
MONTÉRÉGIE	30,80 %	89 000
MRC Haut-Saint-Laurent	-	-
MRC Vaudreuil-Soulanges	2,42 %	7 000
MRC Beauharnois-Salaberry	-	-
MRC Jardins-de-Napierville	-	-
MRC Rousillon	-	-
MRC Haut-Richelieu	-	-
MRC Brome-Missisquoi	-	-
MRC Bas-Richelieu	0,69 %	2 000
MRC Maskoutains	2,08 %	6 000
MRC Acton	0,69 %	2 000
MRC Haute-Yamaska	1,73 %	5 000
MRC Champlain	1,04 %	3 000
MRC Lajemmerais	-	-
MRC Vallée-du-Richelieu	22,15 %	64 000
MRC Rouville	-	-
MONTREAL	11,07 %	32 000
LAVAL	0,69 %	2 000
LAURENTIDES	13,84 %	40 000
MRC Thérèse-de-Blainville	-	-
MRC Rivière-du-Nord	11,42 %	33 000
MRC Mirabel	-	-
MRC Deux-Montagnes	-	-
MRC Pays-d'en-Haut	-	-
MRC Argenteuil	-	-
MRC Laurentides	-	-
MRC Antoine-Labelle	2,42 %	7 000

Source : Statistique Canada

TABLEAU 11 (suite 4)

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ORIGINE RÉGIONALE DES VISITEURS		
Couronne géographique 160 km – 319 km de la MRC du Haut-Saint-Maurice		
RÉGIONS	%	Visites-personnes
CANTONS-DE-L'EST	1,04 %	3 000
MRC Asbestos	-	-
MRC Val-Saint-François	-	-
MRC Haut-Saint-François	-	-
MRC Sherbrooke	1,04 %	3 000
MRC Memphrémagog	-	-
MRC Coaticook	-	-
MRC Granit	-	-
OUTAOUAIS	2,42 %	7 000
MRC Papineau	-	-
MRC Collines-de-l'Outaouais	-	-
Communauté urbaine Outaouais	2,42 %	7 000
MRC Pontiac	-	-
MRC Vallée-de-la-Gatineau	-	-
BAS-SAINT-LAURENT	-	-
MRC Kamouraska	-	-
MRC Témiscouata	-	-
MRC Rivière-du-Loup	-	-
MRC Les Basques	-	-
MRC Rimouski-Neigette	-	-
MRC Mitis	-	-
MRC Matapédia	-	-
MRC Matane	-	-
CÔTE-NORD	-	-
MRC Manicouagan	-	-
MRC Haute-Côte-Nord	-	-
CHAUDIÈRE-APPALACHES	0,35 %	1 000
MRC Robert Cliche	-	-
MRC Beauce-Sartigan	0,35 %	1 000
MRC Etchemins	-	-
MRC Montmagny	-	-
MRC l'Islet	-	-
TOTAL COURONNE 160 KM-319 KM	60,21 %	174 000

Source : Statistique Canada

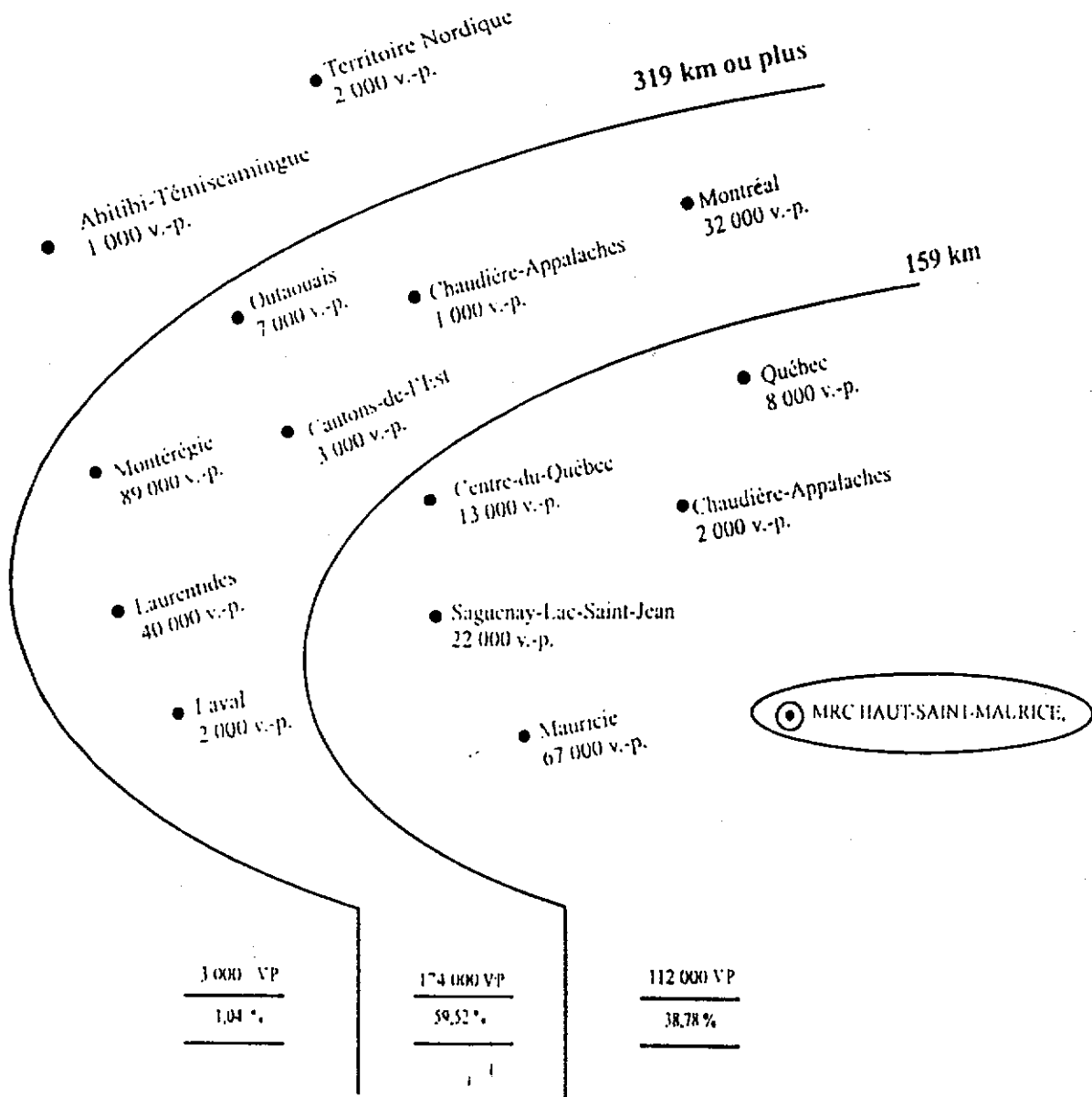
TABLEAU 11(suite 5)

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ORIGINE RÉGIONALE DES VISITEURS		
Couronne géographique 320 km ou plus de la MRC du Haut-Saint-Maurice		
RÉGIONS	%	Visites-personnes
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0,35 %	1 000
MRC Témiscamingue	-	-
MRC Rouyn-Noranda	-	-
MRC Abitibi-Ouest	-	-
MRC Abitibi	0,35 %	1 000
MRC Vallée-de-l'Or	-	-
CÔTE-NORD	-	-
MRC Sept-Rivières-Caniapiscou	-	-
MRC Minganie-Basse-Côte-Nord	-	-
TERRITOIRE NORDIQUE	0,69 %	2 000
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE	-	-
MRC Côte-de-Gaspé	-	-
MRC Avignon	-	-
MRC Bonaventure	-	-
MRC Denis-Riverin	-	-
MRC Pabok	-	-
MRC Iles-de-la-Madeleine	-	-
TOTAL COURONNE GÉOGRAPHIQUE 320 KM OU PLUS	1,04 %	3 000
GRAND TOTAL**	100,00 %	289 000

Source : Statistique

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties

2002
Touristes québécois au Québec
Toutes destinations
Destination : MRC du Haut-Saint-Maurice
Voyages même jour ou avec nuitée(s)
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens
Volume : 289 000 visites-personnes
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS



Source : Statistique Canada

TABLEAU 12

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes BUT PRINCIPAL DU VOYAGE			
BUT PRINCIPAL DU VOYAGE	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Non déclaré	-	-	0,11 %
Visite à des amis /des parents	23,18 %	67 000	38,69 %
Agrément	73,01 %	211 000	39,15 %
Raisons personnelles	3,46 %	10 000	10,37 %
Affaires	-	-	10,53 %
Congrès (relié au travail et non-relié)	0,35 %	1 000	1,15 %
Ceux qui viennent pour l'agrément (73 %) ce qui est très fort relativement à l'ensemble du Québec (39 %). Comme but principal du voyage ayant trait à la visite à des amis / des parents (23 %) . . . au niveau du Québec ce pourcentage est de 39 %.			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 13

2002 Touristes québécois au Québec Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes ACTIVITÉS PRATIQUÉES					
ACTIVITÉS PRATIQUÉES	MRC Haut-Saint-Maurice			Le Québec	
	Taux de participation %	Indice sur 100	Volume activités-personnes	%	Indice sur 100
Sports/Plein air					
Activités sportives plein air	66,44 %		192 000	32,21 %	
Natation	10,03 %		29 000	7,31 %	
Navigation (moteur, kayak, canot, autres)	30,45 %		88 000	5,27 %	
Autres activités aquatiques	5,19 %		15 000	1,51 %	
Marche ou randonnée pédestre	32,18 %		93 000	16,82 %	
Chasse	19,38 %		56 000	0,84 %	
Pêche	31,14 %		90 000	4,34 %	
Zoo /Aquarium /Jardin botanique	1,04 %		3 000	2,33 %	
Bicyclette	2,77 %		8 000	5,12 %	
Parc national /provincial naturel	11,07 %		32 000	6,59 %	
Ski alpin / Planche à neige	-		-	2,65 %	
Assister à une compétition sportive	2,42 %		7 000	4,27 %	
Ski de fond	-		-	0,96 %	
Observation des oiseaux ou de la faune	25,26 %		73 000	3,33 %	
Golf	-		-	2,31 %	
Motoneige	5,54 %		16 000	0,57 %	
Autres activités sportives /De plein air	25,95 %		75 000	8,37 %	
TOTAL SPORTS /PLEIN AIR	268,86 %	68	777 000	104,80 %	41
Culture					
Visites touristiques	9,00 %		26 000	14,02 %	
Festival ou foire	2,42 %		7 000	4,47 %	
Site historique	4,50 %		13 000	4,35 %	
Musée/Galerie d'art	3,46 %		10 000	4,33 %	
Manifestation culturelle	2,77 %		8 000	4,98 %	
Activité culturelle autochtone	0,69 %		2 000	0,52 %	
TOTAL CULTURE	22,84 %	6	66 000	32,67 %	12
Autres activités					
Visite à des amis	30,45 %		88 000	29,20 %	
Visite à des parents	39,79 %		115 000	45,26 %	
Magasinage	14,53 %		42 000	27,21 %	
Bar ou boîte de nuit	15,22 %		44 000	9,78 %	
Parc thématique /Amusements	0,35 %		1 000	3,09 %	
Aller au casino	-		-	1,84 %	
Croisière /Croisière excursion	0,69 %		2 000	1,25 %	
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS	101,03 %	26	292 000	117,63 %	47
GRAND TOTAL	392,73 %	100	1 135 000	255,10 %	100

Source : Statistique Canada

- Le total dépasse 100,00 % puisque les touristes exercent plusieurs activités durant leurs voyages.

C'est une clientèle touristique québécoise qui prioritairement consacre beaucoup d'importance aux activités sports/plein air (indice de 68 sur 100- pour le Québec 41 sur 100).

Les 289 000 visites-personnes ont généré 1 135 000 activités-personnes, soit 3,92 activités par visite-personne durant les voyages ; pour l'ensemble du Québec, concernant les touristes québécois qui voyagent dans la province, cette moyenne est de 2,55 activités par visite-personne en 2002. Ce sont des touristes plus actifs que la moyenne du Québec. Parmi les principales activités nous retrouvons :

MRC HAUT-SAINT-AURICE

marche ou randonnée pédestre	32,18 %
activités sportives/plein air	66,44 %
observation des oiseaux ou de la faune	25,26 %
visite à des parents	39,79 %
visite à des amis	30,45 %
bar ou boîte de nuit	15,22 %
bicyclette	2,77 %
festival ou foire	2,42 %
manifestation culturelle	2,77 %
pêche	31,14 %
navigation (moteur, kayak, canot, autres)	30,45 %
chasse	19,38 %

TABLEAU 14

2002			
Touristes québécois au Québec			
Toutes destinations			
Destination : MRC Haut-Saint-Maurice			
Voyages même jour ou avec nuitée(s)			
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
Volume : 289 000 visites-personnes			
PUISSANCE ATTRACTIVE TOURISTIQUE POTENTIELLE			
ACTIVITÉS TOURISTIQUES DES QUÉBÉCOIS	Le Québec % DEMANDE	MRC Haut-Saint-Maurice	
		OFFRE	%
Sports/Plein air			
Activités sportives plein air	32,21 %		32,21 %
Natation	7,31 %		7,31 %
Navigation (moteur, kayak, canot, autres)	5,27 %		5,27 %
Autres activités aquatiques	1,51 %		1,51 %
Marche ou randonnée pédestre	16,82 %		16,82 %
Chasse	0,84 %		0,84 %
Pêche	4,34 %		4,34 %
Zoo /Aquarium /Jardin botanique	2,33 %	-	-
Bicyclette	5,12 %		5,12 %
Parc national /provincial naturel	6,59 %	-	-
Ski alpin/Planche à neige	2,65 %	-	-
Assister à une compétition sportive	4,27 %		4,27 %
Ski de fond	0,96 %		0,96 %
Observation des oiseaux ou de la faune	3,33 %		3,33 %
Golf	2,31 %	-	-
Montagne	0,57 %		0,57 %
Autres activités sportives /De plein air	8,37 %		8,37 %
TOTAL SPORTS /PLEIN AIR	104,80 %	13 /17	90,92 %
Culture			
Visites touristiques	14,02 %		14,02 %
Festival ou foire	4,47 %		4,47 %
Site historique	4,35 %		4,35 %
Musée/Galerie d'art	4,33 %		4,33 %
Manifestation culturelle	4,98 %		4,98 %
Activité culturelle autochtone	0,52 %		0,52 %
TOTAL CULTURE	32,67 %	6/6	32,67 %
Autres activités			
Visite à des amis	29,20 %		29,20 %
Visite à des parents	45,26 %		45,26 %
Magasinage	27,21 %		27,21 %
Bar ou boîte de nuit	9,78 %		9,78 %
Parc thématique /Amusements	3,09 %	-	-
Aller au casino	1,84 %	-	-
Croisière /Croisière excursion	1,25 %	-	-
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS	117,63 %	4/7	111,45 %
GRAND TOTAL	255,10 %	23/30	235,04 %
Puisance attractive touristique en activités 2002 pour la MRC Haut-Saint-Maurice vis-à-vis les touristes québécois qui voyagent au Québec.		$\frac{235,04\%}{255,10\%} = \frac{92}{100}$	

Source : Statistique Canada

*Le total dépasse 100,00 % puisque les touristes exercent plusieurs activités durant leurs voyages.

Pour l'année 2002, la MRC Haut-Saint-Maurice pouvait offrir 23 activités sur 30, pratiquées par les touristes québécois qui ont voyagé au Québec. . . pour une puissance attractive de 92 sur 100. Le milieu n'avait pas un problème d'offre.

TABLEAU 15

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume 289 000 visites-personnes ASPECT ÉDUCATIF DU VOYAGE			
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	%	Activités-personnes	
Zoo/Aquarium/Jardin botanique	1,04 %	3 000	2,33 %
Observation des oiseaux ou de la faune	25,26 %	73 000	3,33 %
Visites touristiques	9,00 %	26 000	14,02 %
Festival ou foire	2,42 %	7 000	4,47 %
Site historique	4,50 %	13 000	4,35 %
Musée/Galerie d'art	3,46 %	10 000	4,33 %
Manifestation culturelle	2,77 %	8 000	4,98 %
Activité culturelle autochtone	0,69 %	2 000	0,52 %
Croisière/Croisière excursion	0,69 %	2 000	1,25 %
TOTAL	49,83 %	778 000	39,58 %
Indice attractif de l'aspect éducatif du voyage vis-à-vis le marché visé	$\frac{49,83 \%}{39,58 \%} = \frac{12,6}{100}$		$\frac{15}{100}$

Source : Statistique Canada

* Voir Tableau 13

En l'an 2002, l'aspect éducatif d'un voyage était de 12,6 sur 100, c'est-à-dire légèrement plus bas que la moyenne québécoise.

$$\frac{39,58 \%}{255,10 \%} = \frac{15}{100}$$

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 16

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Nuitées : 593 000 nuitées TYPES D'HÉBERGEMENT			
TOUS LES TYPES D'HÉBERGEMENT	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Nuitées 593 000	100,00 %
Hôtel	4,22 %	25 000	10,40 %
Motel	2,36 %	14 000	3,70 %
Gîte et petit déjeuner	-	-	1,20 %
Camp de chasse ou de pêche	19,22 %	114 000	1,08 %
Lieu de villégiature	-	-	0,20 %
Camping ou parc pour roulottes	6,58 %	39 000	10,44 %
Chez des amis ou des parents	29,17 %	173 000	48,69 %
Chalet ou maison de villégiature privé	36,26 %	215 000	16,07 %
Chalet ou cabine loué	1,69 %	10 000	1,98 %
Autres	0,51 %	3 000	5,86 %
Non déclaré	-	-	0,31 %
Camping ou parc pour roulotte (6,58 %). L'hôtel, motel ou le gîte et petit déjeuner totalisent 6,58 % . . . pour le Québec (15,30 %). L'hébergement chez des amis ou des parents (29 %) . . . pour l'ensemble du Québec (48 %). Chalet ou maison de villégiature privé (36 %) . . . pour ce point, le taux moyen québécois est de 16 %. Camp de chasse ou de pêche (19 %) . . . pour le Québec (1 %).			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

2002			
Touristes québécois au Québec**			
Toutes destinations			
Destination : MRC Haut-Saint-Maurice			
Voyages même jour ou avec nuitée(s)			
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
Volume : 289 000 visites-personnes			
DÉPENSES REDISTRIBUÉES			
DÉPENSES REDISTRIBUÉES (\$)	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	%	\$	%
Location d'un véhicule	1,41 %	420 000	1,96 %
Fonctionnement d'un véhicule privé/loué	36,35 %	10 841 000	16,26 %
Transport local	0,20 %	60 000	0,38 %
Frais de transport (avion, autobus, etc.)	9,01 %	2 688 000	32,95 %
Aliments et boissons (restaurants, bars)	16,86 %	5 028 000	14,59 %
Aliments et boissons, magasins durant le voyage	5,90 %	1 760 000	4,46 %
Hébergement	13,87 %	4 137 000	11,26 %
Loisirs et divertissements	11,41 %	3 403 000	6,20 %
Vêtements	4,91 %	1 463 000	7,40 %
Autres dépenses	0,08 %	24 000	4,55 %
TOTAL DES DÉPENSES REDISTRIBUÉES	100,00 %	29 825 000	100,00 %

Les frais de transport (avion, autobus, etc.) cernent les 9 % de ces recettes . . . pour le Québec le taux est de 33 %. L'hébergement (14 %), les restaurants et bars (17 %), fonctionnement d'un véhicule privé ou loué (36 %), loisirs et divertissements (12 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes BUDGET DU VOYAGE			
RÉPARTITION DES DÉPENSES REDISTRIBUÉES	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Aucune dépense déclarée	25,26 %	73 000	14,71 %
Moins de 200 \$	56,75 %	164 000	61,76 %
200 \$ - 399 \$	9,00 %	26 000	13,42 %
400 \$ - 599 \$	2,42 %	7 000	4,77 %
600 \$ - 799 \$	1,38 %	4 000	2,02 %
800 \$ - 999 \$	5,19 %	15 000	1,21 %
1 000 \$ - 1 499 \$	0,35 %	1 000	1,36 %
1 500 \$ et plus	-	-	0,75 %

C'est une clientèle touristique québécoise où 82 % ont dépensé 200 \$ ou moins par visite-personne (pour le Québec le taux est de 76 %). Ceux ayant un budget situé entre 200 \$ - 399 \$ (9 %) ... au Québec pour cet aspect (13 %) et entre 400 \$ - 599 \$ (2,42 %) et pour l'ensemble du Québec (4,77 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT			
PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Automobile	94,46 %	273 000	95,58 %
Avion	0,00 %	0	0,45 %
Autobus	0,35 %	1 000	2,93 %
Train	1,73 %	5 000	0,30 %
Bateau	-	-	0,05 %
Autres/non déclaré	3,46 %	10 000	0,69 %

Le principal moyen de transport est l'automobile (94 %). L'autobus (0,35 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes TAILLE DES GROUPES			
TAILLE DES GROUPES	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
1 personne	24,57 %	71 000	37,19 %
2 personnes	38,41 %	111 000	34,79 %
3 personnes	13,84 %	40 000	12,21 %
4 personnes	23,18 %	67 000	10,88 %
5 personnes	0,35 %	1 000	4,21 %
6 personnes ou plus	-	-	0,71 %

Les groupes de la taille de 1 personne (24,57 %) et ceux de 2 personnes (38 %). Les groupes de 3 personnes (13 %). Quant aux groupes de 4 personnes (23 %) c'est plus élevé que le taux québécois (11 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 21

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes COMPOSITION DES GROUPES			
COMPOSITION DES GROUPES	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
1 adulte	24,57 %	71 000	37,19 %
2 adultes	23,88 %	69 000	30,67 %
3 adultes	1,04 %	3 000	2,85 %
4 adultes ou plus	-	-	0,50 %
TOTAL ADULTES SEULEMENT (15 ans et +)	49,48 %	143 000	71,20 %
1 adulte avec enfant(s)	18,34 %	53 000	8,10 %
2 adultes avec enfant(s)	27,34 %	79 000	18,68 %
3 adultes ou plus avec enfant(s)	5,19 %	15 000	2,01 %
TOTAL ADULTES AVEC ENFANT(S)	50,87 %	147 000	28,80 %
La composition des groupes est fort différente de celle de l'ensemble du Québec. Les groupes formés d'adultes seulement (49,48 %) . . . alors que le pourcentage pour le Québec (71,20 %). Concernant les groupes composés d'adultes avec enfants (50,87 %) et le Québec sur ce plan (28,80 %).			

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

2002			
Touristes québécois au Québec**			
Toutes destinations			
Destination : MRC Haut-Saint-Maurice			
Voyages même jour ou avec nuitée(s)			
Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens			
Volume : 289 000 visites-personnes			
DURÉE DE LA VISITE			
DURÉE DE LA VISITE	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Aucune nuitée	15,22 %	44 000	51,68 %
1 nuit	23,18 %	67 000	16,18 %
2 nuits	40,83 %	118 000	17,23 %
3 nuits	8,65 %	25 000	6,41 %
4 nuits	1,38 %	4 000	2,95 %
5 – 9 nuits	11,07 %	32 000	4,05 %
10 – 16 nuits	-	-	1,18 %
17 – 30 nuits	-	-	0,26 %
31 nuits ou plus	-	-	0,06 %

Les séjours de 1 nuit (23 %) et ceux de 2 nuits (40 %). Seulement 15 % ne passent aucune nuit . . . pour le Québec ce taux est de 51,68 %. Relativement aux séjours de 3 nuits (9 %), c'est plus élevé que l'ensemble du Québec (6 %).

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

TABLEAU 23

2002 Touristes québécois au Québec** Toutes destinations Destination : MRC Haut-Saint-Maurice Voyages même jour ou avec nuitée(s) Distance parcourue : 80 km ou plus 1 sens Volume : 289 000 visites-personnes MOIS /SAISONS DU VOYAGE			
MOIS/SAISONS DU VOYAGE	MRC Haut-Saint-Maurice		Ensemble* du Québec
	100,00 %	Visites-personnes 289 000	100,00 %
Hiver			
Décembre	5,54 %	16 000	8,71 %
Janvier	12,80 %	37 000	7,16 %
Février	1,38 %	4 000	4,96 %
Mars	0,69 %	2 000	6,14 %
TOTAL HIVER	20,41 %	59 000	26,97 %
Printemps			
Avril	0,69 %	2 000	6,45 %
Mai	11,42 %	33 000	7,30 %
Juin	4,15 %	12 000	8,23 %
TOTAL PRINTEMPS	16,26 %	47 000	21,98 %
Été			
Juillet	12,80 %	37 000	14,11 %
Août	16,61 %	48 000	13,61 %
TOTAL ÉTÉ	29,41 %	85 000	27,72 %
Automne			
Septembre	25,25 %	73 000	9,81 %
Octobre	7,27 %	21 000	7,26 %
Novembre	1,38 %	4 000	6,27 %
TOTAL AUTOMNE	33,91 %	98 000	23,34 %
GRAND TOTAL	100,00 %	289 000	100,00 %

Source : Statistique Canada

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

- Ensemble des touristes québécois qui ont fait du tourisme au Québec en 2002.

5.00 QUELQUES CONSTATS – TOURISTES QUÉBÉCOIS DANS LA MRC HAUT-SAINT-AURICE EN 2002

- Relativement aux touristes québécois 2002, la MRC Haut-Saint-Maurice est une « destination vacances » où 73 % s'y rendent en ayant comme but principal l'agrément comparativement à 39 % pour l'ensemble du Québec ;
- l'axe Laval-Montréal-Montérégie procure 42,56 % de ces touristes et la région de la Mauricie 23,19 % ;
- la région attire des touristes québécois instruits ayant de bons revenus, touristiquement actifs et d'une bonne durée de séjour (2,05 nuits) ;
- la région est perçue pour ses activités sportives et de plein air (68 activités-personnes par chaque tranche de 100) et 2,68 activités-personnes par visite-personne . . . les principales activités populaires pour cette catégorie sont :

marche ou randonnée pédestre	(32 %)
pêche	(31 %)
chasse	(19 %)
observation des oiseaux ou de la faune	(25 %)
navigation (moteur, kayak, canot, autres)	(30 %)
- relativement aux grands espaces verts, nature, plein air . . . le Haut-Saint-Maurice, Mékinac et Maskinongé présentent l'offre, en cette matière, la plus près des grands marchés de consommation touristique du Québec (Montréal – Laval – Montérégie) comparativement à la Côte-Nord qui est beaucoup plus éloignée ;
- la région devrait se pencher sur le fait d'attirer plus de femmes. Présentement, 26 % de ces touristes sont des femmes alors que pour l'ensemble du Québec le taux est de 37 % ;

- ces touristes devraient dépenser plus dans la région par rapport à leurs revenus . . . deux voies sont intéressantes pour ce faire ;
 - sensibiliser la population de la MRC sur les attraits, activités et services touristiques du territoire ;
 - faire connaître plus l'offre aux touristes :
exemple : s'assurer que les propriétaires de chalet ou de maison de villégiature privé reçoivent chez eux le dépliant touristique annuel. . . plus on connaît plus on dépense.

TABLEAU 24

2002			
Synthèse des recettes touristiques totales MRC Haut-Saint-Maurice			
Origines Facteurs	VISITES- PERSONNES	NUITÉES	RECETTES MILLIONS DE \$
Le Québec	289 000 96 %	593 000 96 %	29,825 92 %
Canada hors Québec	-	-	-
Etats-Unis	2 600 0,08 %	5 900 1 %	0,699 2 %
Outre-mer	8 200 3,2 %	17 800 3 %	2,060 6 %
TOTAL	299 800 100 %	616 700 100 %	32,584 100 %
INDÉE MOYENNE DE SÉJOUR			
2 NUITS			

Source : Statistique Canada (Données révisées)

VALEUR EN EMPLOIS CRÉÉS : 730 EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS.

VENTILATION DES DÉPENSES

Dépenses des touristes dans la MRC Haut-Saint-Maurice : 28,035 millions \$

Dépenses touristiques des résidents locaux pour
des voyages à l'extérieur du Québec* : 4,549 millions \$

**TOTAL des dépenses touristiques dans la
MRC Haut-Saint-Maurice en 2002 : 32,584 millions \$**

Dépense moyenne journalière	$\frac{28\,035\,000\ \$}{299\,800\ \text{v.-p.}} = 93,51\ \$ \div 2\ \text{nuits} = 46,75\ \$$
--------------------------------	--

* Dépenses dites du point d'origine consacrées au transport interurbain (avion, train, autobus).

TABLEAU 25

2002 Touristes canadiens* MRC Haut-Saint-Maurice						
PROVINCES D'ORIGINE	VISITES-PERSONNES			NUITÉES	DÉPENSES MILLIONS \$	
	Total	Même jour	Avec nuitées		Touristes	Point d'origine
Québec	289 000	44 000	245 000	593 000	25,276 \$	4,549 \$
TOTAL					25,276 \$	4,549 \$
GRAND TOTAL					29,825 \$	

Source : Statistique Canada (Données révisées)

* En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

TABLEAU 26

2002 Touristes américains** MRC Haut-Saint-Maurice							
	Même jour		Avec nuitée(s)			TOTAL	
	V.-P.*	\$	V.-P.	Nuitées	\$	V.-P.	\$
TOTAL ÉTATS D'ORIGINE	500	-	2 100	5 900	699 300	2 600	699 300
Pennsylvanie	500	-	2 100	5 900	699 300	2 600	699 300

Source : Statistique Canada (données révisées)

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Signifie visite-personne

TABLEAU 27

2002							
Touristes outre-mer**							
MRC Haut-Saint-Maurice							
	Même jour		Avec nuitée(s)			TOTAL	
	V.-P.*	\$	V.-P.	Nuitées	\$	V.-P.	\$
TOTAL							
PAYS D'ORIGINE	1 700	-	6 500	17 800	2 060 200	8 200	2 060 200
France	1 700	-	4 600	7 800	1 016 200	6 300	1 016 200
Suisse	-	-	400	400	61 700	400	61 700
Royaume-Uni	-	-	1 200	7 300	865 500	1 200	865 500
Maroc	-	-	300	2 200	116 800	300	116 800

Source : Statistique Canada (données révisées)

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Signifie visite-personne
Moins de 50

ANNEXE A

**MÉTHODOLOGIE
DE
STATISTIQUE CANADA**

Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC)

Enquête sur les voyages internationaux (EVI)

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les voyages des Canadiens (EVC), qui est parrainée par Statistique Canada, la Commission canadienne du tourisme (CCT) et les gouvernements provinciaux, est menée auprès d'un ou de plusieurs sous-échantillons de ménages faisant partie de l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). Exception faite des différences relatives à la taille et la pondération de l'échantillon, les caractéristiques de l'échantillon de l'EPA se retrouvent dans l'échantillon de l'EVC.

Couverture de l'EPA

L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages. Son échantillon est représentatif de la population civile non institutionnalisée de 15 ans et plus et résidant dans les dix provinces canadiennes. Sont spécifiquement exclus du champ de l'EPA les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes vivant dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements. Ensemble, ces groupes exclus de l'enquête représentent environ 2 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus.

Plan de sondage de l'EPA

L'EPA a fait l'objet d'un remaniement en profondeur qui a abouti à l'adoption d'un nouveau plan de sondage à la fin de 1994. L'échantillon de l'EPA est tiré d'une base aréolaire et se fonde sur un plan de sondage stratifié à plusieurs degrés faisant appel à l'échantillonnage aléatoire. On trouvera une description détaillée du plan de l'EPA dans la publication de Statistique Canada intitulée *Méthodologie de l'enquête sur la population active* (n^o 71-526 au cat.). Le principal avantage du plan de sondage stratifié réside dans le fait qu'avec un échantillonnage distinct de nombreuses strates diversifiées, chacune d'entre elles couvrant une population relativement homogène, l'efficacité de l'échantillon est supérieure à celle d'un échantillon obtenu par échantillonnage aléatoire simple sans stratification.

Renouvellement de l'échantillon de l'EPA

L'EPA emploie un plan par panels où l'ensemble de l'échantillon mensuel des logements est constitué de six panels, ou groupes de renouvellement, à peu près de la même taille, que l'on considère représentatifs de toute la population de l'EPA. Tous les logements d'un groupe de renouvellement demeurent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Ils sont ensuite remplacés (retirés de l'échantillon par renouvellement) par un nouveau panel de logements sélectionné à partir des mêmes grappes ou d'autres grappes semblables.

Ce procédé de renouvellement a été adopté afin de réduire au minimum les problèmes de non-réponse ou de fardeau de réponse qui se produiraient si les ménages devaient demeurer plus de six mois dans l'échantillon. Il présente également l'avantage, sur le plan statistique, de fournir une base de sondage commune permettant de réaliser des comparaisons à court terme, d'un mois à l'autre, des caractéristiques de l'EPA. Grâce à la méthode des groupes de renouvellement, on peut facilement réaliser des enquêtes supplémentaires au moyen du plan d'échantillonnage de l'EPA mais sans utiliser l'échantillon complet de l'enquête.

L'EVC, enquête supplémentaire

En 1998, l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) a fait appel à deux des six groupes de renouvellement de l'échantillon de l'EPA, et ce dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve où le nombre de renouvellement de l'échantillon a été porté à trois. Tous les membres d'un groupe de rotation ont été interrogés à propos de tous leurs voyages. Le champ de l'EPA n'a pas été modifié pour l'Enquête sur les voyages des Canadiens ; il comprend donc tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus. Au fins de l'EVC, une personne par ménage a été choisie au hasard. Le *tableau explicatif 1* montre la taille mensuelle des échantillons de l'EVC pour les deux groupes de renouvellement.

Au Québec, selon les mois, l'échantillonnage varie entre 2 600 et 3 100 répondants pour un total annuel de 35 774.

Collecte des données de l'EVC

En 1996, pour la première fois, l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) a pris la forme d'interviews assistées par ordinateur (IAO). Le questionnaire est conçu pour être rempli à l'aide d'un ordinateur portable. L'intervieweur saisit, à l'ordinateur, les renseignements déclarés au cours de l'interview. Une fois l'interview de l'Enquêteur sur la population active terminée, l'intervieweur demande à parler à la personne choisie aux fins de l'Enquête sur les voyages des Canadiens. Si cette personne n'est pas disponible, l'intervieweur fixe un rendez-vous pour la joindre à un moment plus opportun. Les réponses par procuration n'étant pas habituellement permises, la période de collecte est prolongée de trois jours ouvrables (cinq jours civils) pour donner aux intervieweurs le temps de joindre les personnes sélectionnées.

Traitement et pondération des données

Après la collecte, les données sont soumises à plusieurs étapes de traitement. Les données sont soumises à une vérification qui prend la forme d'une série d'itérations permettant de détecter les erreurs et de préparer les fichiers de données en vue de leur pondération subséquentes et de l'imputation des dépenses.

Les fichiers vérifiés sont ensuite soumis à un système de pondération. Puisque l'EVC fait appel à un sous-échantillon de l'EPA, le calcul des poids des enregistrements est évidemment lié à la procédure de pondération employée pour l'EPA. Dans l'EPA, le poids final attribué à chaque enregistrement est le produit des facteurs suivants : le poids de base, le sous-poids de grappe, le facteur de compensation de la non-réponse et le facteur d'ajustement du rapport âge-sexe-province. Des ajustements supplémentaires sont apportés aux poids de l'EPA pour déterminer le poids définitif attribué aux différents enregistrements des fichiers de microdonnées de l'EVC.

Source : Statistique Canada

STATISTIQUES DES VOYAGES INTERNATIONAUX (CANADA)

Contexte

Les séries statistiques sur les voyages entre le Canada et les autres pays remontent au début des années 20 ; elles avaient pour but premier de répondre aux besoins de la balance canadienne des paiements internationaux.

On puisait largement dans les dossiers administratifs détaillés de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada et du ministère de l'Immigration afin d'obtenir le nombre de passages à la frontière et on demandait aux agents de ces ministères de remettre des questionnaires aux voyageurs.

La précision de ces méthodes dépendait (1) de l'exhaustivité des registres des déplacements des voyageurs et (2) de la représentativité des dépenses obtenues de l'échantillon pour chaque catégorie de voyageurs.

Les méthodes statistiques ont été basées sur les dossiers administratifs des ministères participants jusqu'en 1972. Les méthodes de dénombrement des visiteurs et des résidents ont été modifiées à plusieurs reprises par suite des révisions apportées aux politiques des Douanes et de l'Immigration ; ces changements ont provoqué le remaniement des définitions et des discontinuités statistiques. La modification qui date de 1972 avait pour but de normaliser les définitions, les méthodes et les exigences du dénombrement des voyageurs tout en facilitant les déplacements internationaux et en resserrant le contrôle des résultats de l'enquête. Une description détaillée des méthodes est présentée à la section « Description des méthodes ».

À l'origine, les enquêtes par questionnaire visaient uniquement à recueillir des données sur les dépenses qui servaient, une fois mises en rapport avec le nombre de voyageurs, à calculer les dépenses globales des visiteurs au pays et des résidents rentrant de l'étranger. Les premiers questionnaires étaient courts, ne renfermant que trois ou quatre questions. Le taux de réponse, plus que satisfaisant, ne variait guère d'une année à l'autre.

À mesure que les voyages jouaient un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne, l'industrie du tourisme a exprimé le besoin d'obtenir des renseignements plus détaillés sur les voyageurs en vue de faciliter ses travaux de planification et ses études de marché. Les questionnaires se sont progressivement allongés pour renfermer jusqu'à 19 questions, portant notamment sur le but du voyage, l'origine et la destination, le type d'hébergement, etc. La distribution du plus récent questionnaire a débuté en 1990.

Avant 1990, les questionnaires destinés aux résidents des États-Unis en visite au Canada étaient distribués par les agents des douanes américaines lorsque ces voyageurs rentraient chez eux. Une fois les réponses dépouillées par le « Department of Commerce », les résultats étaient envoyés à Statistique Canada. Maintenant, les questionnaires sont

distribués par les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada aux résidents des Etats-Unis lorsqu'ils entrent au Canada durant les périodes d'échantillonnage. Une fois les questionnaires complétés, ils sont envoyés à Statistique Canada pour y être dépouillés.

D'autres modifications ont été progressivement apportées au système de collecte sur le terrain depuis 1976. Les méthodes actuelles sont résumées sous « Enquêtes par questionnaire » de la section « Description des méthodes ». elles sont contrôlées et révisées tous les ans en vue d'améliorer la précision du système existant et d'accroître le nombre de données recueillies pour l'industrie tout en respectant les limites des ressources financières.

L'objectif fondamental des enquêtes par questionnaire, c'est-à-dire l'estimation des dépenses totales pour l'ensemble du Canada, continue d'être atteint avec une fiabilité raisonnable. L'enquête n'a cependant pas toute l'ampleur voulue pour produire des estimations des dépenses et d'autres caractéristiques à des niveaux inférieurs d'agrégation (données régionales/provinciales et classements finement recoupés, par exemple) ; les chiffres obtenus sont donc moins fiables, comme on peut le voir à la section « Méthode d'estimation et indicateurs de fiabilité ».

La mise en œuvre proprement dite des méthodes citées peut être entachée de deux genres de biais, à savoir (1) celui lié à la distribution (lorsque les questionnaires ne sont pas remis à un échantillon aléatoire de voyageurs et (2) celui dû à la non-réponse (lorsque les déclarations ne sont pas représentatives de l'ensemble des voyageurs). Malgré la réception d'environ 44 642 questionnaires provenant de non résidents entrant au Canada et de 48 200 de résidents revenant au pays en 2000, ces chiffres ne représentent que moins de 1 % du trafic total.

Vu les conditions actuelles, la taille de ces échantillons est telle que l'on peut estimer les dépenses trimestrielles pour l'ensemble du pays et les dépenses annuelles pour certaines provinces, à condition de respecter assez fidèlement l'hypothèse d'un biais négligeable. Toutefois, un certain nombre de données concernant les niveaux d'agrégation inférieurs et les classements recoupés ne peuvent être publiées en raison de leur manque de fiabilité.

Voyages et balance des paiements

Les débours des non résidents qui visitent le Canada (recettes) et ceux des résidents qui rentrent de voyage à l'étranger (paiements) sont incorporés au compte des voyages, qui représente une partie intégrante du compte courant de la balance canadienne des paiements internationaux. En 2000, les recettes au titre des voyages, comprises dans les exportations, « opérations invisibles », figuraient pour environ 3,0 % de toutes les recettes courantes, tandis que les paiements, pris en compte dans les « importations invisibles », contribuaient pour à peu près 3,6 % de tous les paiements courants.

Dans le contexte de la balance des paiements canadienne, les recettes au titre des voyages englobent toutes les dépenses liées aux voyages de non résidents au Canada. On y trouve notamment les sommes payées au Canada pour l'hébergement, les repas, les divertissements, le transport local et tous les autres achats de biens et services (y compris les cadeaux) effectués par les voyageurs. La série comprend donc tous les achats de biens personnels destinés à être exportés par les voyageurs.

En contrepartie, les paiements au titre des voyages réunissent toutes les dépenses liées aux voyages de Canadiens à l'étranger. Ces dépenses comprennent les sommes payées outre-frontière pour l'hébergement, les repas, les divertissements, le transport local et tous les autres achats de biens et services (y compris les cadeaux). La série comprend donc tous les achats de biens destinés à être importés par les voyageurs pour leur usage personnel.

Le compte des voyages n'est pas tout à fait conforme aux notions recommandées par le Fonds monétaire international (FMI). Ainsi, les postes suivants du compte canadien des voyages internationaux devraient être présentés, selon le cadre conceptuel du FMI, dans d'autres comptes de la balance des paiements.

Recettes ou paiements : Concept du FMI

Autres services : Dépenses personnelles des travailleurs migrants étrangers ou canadiens (y compris les travailleurs temporaires et saisonniers et les navetteurs).

Description des méthodes

On utilise actuellement deux méthodes pour recueillir les statistiques sur les voyages internationaux. «Le dénombrement à la frontière» et «Les enquêtes par questionnaire». Le succès des deux méthodes dépend largement de la collaboration de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada, lors de la détermination du nombre de passages et de la distribution des questionnaires aux voyageurs.

Le dénombrement à la frontière

Le dénombrement des voyageurs selon diverses catégories et par moyen de transport, ainsi que des automobiles, camions, motocyclettes, motoneiges et bicyclettes, dans le cas des routes et des débarcadères de traversiers, se fait dans tous les bureaux d'entrée du Canada.

Voici les formulaires utilisés par les douaniers pour faire le dénombrement :

E-62 Pointage des entrées (formulaire 1)

Formulaire servant à enregistrer les voyageurs et les véhicules arrivant par terre et par traversier aux bureaux d'entrée à la frontière États-Unis-Canada, et ce, sur une base quotidienne. Chaque formulaire indique le nombre d'automobiles, de camions, de motocyclettes, de bicyclettes, de motoneiges, de même que leurs passagers qui ont été autorisés à entrer au Canada par les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Les voyageurs entrant au Canada par d'autres moyens de transport, tels que par autobus, par train et à pied sont également enregistrés sur ce formulaire. En 1998, le Système Automatisé de Surveillance à la Ligne d'Inspection (SASLIP) fit son apparition dans certains bureaux d'entrée afin de remplacer le pointage manuel des entrées (E-62). Présentement, 32 bureaux d'entrée-routière du Canada utilisent ce système, ce qui représente plus de 85 % du trafic automobile international au Canada.

E-63 Arrivées d'aéronefs et de navires/commerciaux et privés /de leurs passagers et équipage (formulaire 2).

Formulaire utilisé pour enregistrer les voyageurs entrant au Canada par avion ou par bateau privé. Il sert également à enregistrer les voyageurs et les équipages des navires marchands, des traversiers pour passagers, des croisières et de quelques avions commerciales. Le CANPASS, un système de reportage par téléphone, enregistre aussi le nombre de voyageurs entrant au Canada par avion /bateau privé.

E311 Carte de contrôle (formulaire 3)

Sert au dénombrement intégral des voyageurs arrivant au Canada par avion commercial, y compris par vol nolisé ou vol régulier, aux principaux aéroports internationaux. La carte de déclaration douanière familiale a été introduite en avril 1999. Le but de cette carte était de faciliter le passage des voyageurs internationaux aux différents bureaux d'entrée. Jusqu'à cinq membres d'une même famille habitant à la même adresse peuvent s'inscrire sur cette carte, comparativement à une seule personne sur l'ancienne carte de déclaration individuelle E-311. Afin d'estimer le nombre de voyageurs enregistrés sur les cartes de déclaration douanière familiale, un échantillonnage a été produit pour les résidents canadiens rentrant des États-Unis et des pays d'outre-mer, de même que pour les résidents des États-Unis arrivant au Canada. Un échantillonnage représentant 10 % de ces voyageurs est tiré dans les grands aéroports. Cet échantillonnage représente 25 % de ces voyageurs dans les aéroports de taille moyenne et atteint 100 % dans les petits aéroports. Un recensement est cependant effectué par les membres d'équipage et les résidents des pays d'outre-mer, les militaires, les immigrants, de même que pour les anciens résidents.

Des instructions détaillées aident les douaniers à recueillir les données. La Section des voyages internationaux reste en liaison permanente avec le ministère fournisseur afin d'étudier et de résoudre les incohérences qui apparaissent dans les chiffres déclarés. On a mis sur pied un système de contrôle qui permet de comparer les données reçues et les renseignements disponibles d'autres sources, telles que les rapports des autorités aéroportuaires, les statistiques des péages et les chiffres provinciaux de circulation routière, etc. Outre ces facteurs, les bulletins météorologiques, les événements spéciaux et les responsables des bureaux d'entrée peuvent servir à confirmer et à expliquer les variations irrégulières des chiffres déclarés.

Les formulaires remplis arrivent sans arrêt à Statistique Canada, qui veille à les dépouiller, à les analyser et à en publier les résultats. Voici les estimations du nombre de documents dépouillés en 2000 : E-62 – 193 600 ; E-63 – 388 900 et E 311-14 878 000.

Depuis quelques années, dans le cadre du programme permanent établi en vue d'améliorer les enquêtes sur les voyages tout en minimisant les frais, on procède à l'élaboration d'un système d'enquêtes ponctuelles qui est décrit plus loin. Après avoir été mis à l'épreuve dans certains bureaux en 1976, le système a été adopté dans tous les principaux bureaux d'entrée terrestre pour les résidents canadiens revenant des Etats-Unis après un séjour d'une ou plusieurs nuits. En 1978, il a été appliqué, à titre expérimental, à un certain nombre d'aéroports afin d'améliorer la distribution des questionnaires et le taux de réponse. Vu le succès de l'opération, le système d'enquêtes ponctuelles a été adopté l'année suivante dans les dix plus grands aéroports internationaux, pour les voyageurs canadiens rentrant d'un séjour à l'étranger et pour les visiteurs de pays autres que les Etats-Unis. La même année, le système a été instauré dans les bureaux d'entrée terrestre afin de distribuer des questionnaires sur les voyages du même jour. Ainsi, à partir de 1979, toutes les enquêtes sur les voyages internationaux réalisées par la Section des voyages internationaux ont fait appel à un système de distribution ponctuelle dans tous les bureaux d'entrée échantillonnés.

Ce système de distribution consiste à fixer une période de plusieurs jours pendant lesquels les questionnaires doivent être remis aux voyageurs visés. Chaque bureau participant reçoit, pour chaque période, une quantité déterminée de questionnaires numérotés et se voit attribuer une date où il doit en commencer la distribution. C'est à partir de cette date que les agents remettent de façon continue les questionnaires aux voyageurs appropriés, jusqu'à l'épuisement des formulaires. Le groupe de liaison de la Section des voyages internationaux appelle chaque bureau le jour précédant le début de la distribution des questionnaires afin de s'assurer que ceux-ci ont été livrés et de rappeler aux agents que la distribution doit commencer le jour suivant. On est ainsi à même de mesurer l'efficacité de chaque période de distribution au moyen du taux de réponse, du taux de couverture des voyageurs et de la durée de la période d'observation. Les agents de liaison de Statistique Canada visitent régulièrement les bureaux d'entrée.

Cinq questionnaires utilisés à cette fin sont sujets à un système de vérification complexe à Statistique Canada. Seuls les questionnaires acceptés par le système de vérification sont utilisés ultérieurement aux fins de produire des estimations.

Questionnaire (8-2200-356) pour les résidents des Etats-Unis en visite au Canada.

Les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada remettent ce formulaire à tous les voyageurs résidents des Etats-Unis au cours des périodes d'échantillonnage dans la majorité des bureaux d'entrée terrestres et aériens et quelques bureaux maritimes ; les voyageurs les remplissent et les renvoient à Statistique Canada, qui s'occupe du dépouillement.

Questionnaire (8-2200-337) pour les résidents de pays autres que les Etats-Unis en visite au Canada

Les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada remettent ce formulaire aux voyageurs d'outre-mer au cours des périodes d'échantillonnage dans la majorité des bureaux d'entrées terrestres et aériens et quelques bureaux maritimes ; les voyageurs les remplissent et les renvoient à Statistique Canada, qui s'occupe du dépouillement.

Questionnaire (8-2200-336) pour les résidents canadiens rentrant d'un voyage à l'étranger

Les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada remettent ce formulaire aux résidents canadiens qui rentrent au pays au cours des périodes d'échantillonnage. Le voyageur doit remplir le formulaire et le faire parvenir à Statistique Canada, qui se charge du dépouillement. Le questionnaire s'adresse aux résidents canadiens qui rentrent des Etats-Unis ou d'autres pays.

Questionnaire (8-2200-338) pour les Canadiens sortant du Canada et revenant le même jour en voiture (visite de moins de 24 heures)

Les cartes sont distribuées par les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada aux conducteurs de véhicules canadiens, qui les remplissent et les renvoient à Statistique Canada aux fins du dépouillement. Comme les voyageurs qui rentrent le même jour constituent un groupe relativement homogène, ils font l'objet d'un échantillonnage moins fréquent que les voyageurs à plus long terme.

Questionnaire (8-2200-345) pour les résidents des Etats-Unis visitant le Canada le même jour en automobile (visite de moins de 24 heures).

Les cartes sont distribuées par les agents de l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada aux conducteurs de véhicules américains, qui les remplissent et les envoient à Statistique Canada aux fins du dépouillement. Comme les voyageurs qui rentrent le même jour constituent un groupe relativement homogène, ils font l'objet d'un échantillonnage moins fréquent que les voyageurs à plus long terme.

Distribution des questionnaires

Le fait de mener une enquête sur l'ensemble des voyageurs internationaux de la population cible occasionnerait des coûts exorbitants. Afin de rendre les enquêtes plus abordables et plus faciles à gérer, un sous-ensemble de voyageurs internationaux faisant partie de la population cible a été constitué en menant les enquêtes auprès des voyageurs internationaux qui ont recours à des moyens de transport populaires pour entrer au Canada et qui y entrent par des bureaux d'entrée où le trafic des voyageurs est important. Ce sous-ensemble de voyageurs représente la population observée des enquêtes par questionnaire.

Par conséquent, les questionnaires sont distribués activement aux voyageurs qui entrent au Canada par l'un des moyens de transport suivants : l'automobile, le transport aérien commercial, le transport par autobus commercial ou le transport par bateau commercial (au port de mer de Vancouver seulement). Près de 98 % de l'ensemble des voyageurs internationaux entrent au Canada par l'un ou l'autre de ces moyens de transport. Les questionnaires sont distribués dans 150 bureaux d'entrée. Ces bureaux d'entrée désignés représentent environ 44 % de tous les bureaux d'entrée canadiens, mais presque 100 % de l'ensemble des voyageurs internationaux qui entrent au Canada.

Quoique la population observée ne soit pas identique à la population cible, elle inclut la plus grande partie de la population cible. Suivant la conception des enquêtes par questionnaire, les questionnaires ne sont pas distribués aux voyageurs qui ne passent pas par l'un des bureaux d'entrée désignés ou qui entrent au Canada par train, par avion privé, par bateau privé ou par d'autres moyens de transport (p. ex., à motocyclette, à bicyclette, à pied, etc.). Toutefois, les caractéristiques de ces voyageurs sont estimées à l'aide de questionnaires imputés et sont compilées à l'échantillon de la population observée. En 2000, ces questionnaires imputés ne représentaient que 2,8 % de l'ensemble des voyageurs américains à destination du Canada et 1,8 % des Canadiens voyageant à l'extérieur du Canada. L'imputation des questionnaires n'est nécessaire que pour les voyageurs canadiens et américains (des renseignements additionnels sur les procédures d'imputation sont disponibles sur demande).

Méthode d'estimation et indicateurs de fiabilité

Aux fins de l'estimation, les réponses obtenues à partir des questionnaires doivent être traitées comme un échantillon aléatoire simple de l'ensemble des voyageurs de chaque strate (bureau ou groupe de bureaux, selon le genre de voyageur et le trimestre). En pratique, toutefois, les données peuvent être plus ou moins entachées d'un « biais de distribution », en ce sens que toutes les catégories de voyageurs ne sont pas représentées dans la distribution, ou d'un « biais lié à la non-réponse », dû au fait que les déclarants ne sont pas forcément représentatifs de la population.

Le nombre de questionnaires renvoyés peut être suffisant si l'on arrive à évaluer les contraintes précitées. Et, en 1990, une telle évaluation a été produite. Les résultats de cette étude, pour certains bureaux d'entrée du Québec et de l'Ontario, peuvent être obtenus de la Section des voyages internationaux de Statistique Canada. Les techniques de pondération utilisées dans l'estimation tentent justement de réduire l'incidence des biais. Ainsi, la réponse est désagrégée à l'aide de caractéristiques connues pour former des groupes homogènes, communément appelées groupes de facteurs par bureau d'entrée.

Par exemple, trois des principaux groupes sont les voyageurs américains entrant et sortant le même jour en automobile, ceux qui restent au pays une nuit et ceux qui restent deux nuit ou plus. En outre, le bureau ou la région d'entrée est déterminé pour chaque groupe de sorte qu'on tienne compte de la répartition géographique avant d'appliquer les pondérations. En un seul trimestre, 608 pondérations sont appliquées à l'estimation des dépenses des voyageurs internationaux et des caractéristiques de leurs déplacements.

Une enquête par échantillonnage produit des statistiques sur l'ensemble de la population visée à partir de données recueillies auprès d'une partie (échantillon) seulement de la population ; par conséquent, les résultats seront probablement différents des valeurs « réelles ». Nous entendons par valeurs réelles celles qu'on aurait obtenues si toute la population avait été dénombrée dans les mêmes conditions d'enquête. L'erreur due au fait d'étendre à toute la population des conclusions fondées sur un échantillon seulement est appelée erreur d'échantillonnage.

Outre la taille de l'échantillon, l'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs tels que la variabilité de la population, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Par exemple, l'erreur d'échantillonnage résulte de la méthode de stratification utilisée, de la répartition de l'échantillon, du choix des unités d'échantillonnage et de la méthode de sélection retenue.

La méthode d'estimation utilisée joue un rôle important. C'est sur elle que reposent l'exactitude et la précision des résultats. En outre, même si le plan d'échantillonnage, la taille de l'échantillon et la méthode d'estimation utilisés étaient les mêmes, diverses caractéristiques (pour lesquelles on a recueilli des données à partir de l'échantillon) seraient entachées d'erreurs d'échantillonnage différentes, car le degré de variabilité que l'on retrouve dans la population varie d'une caractéristique à une autre. À titre d'exemple, l'erreur d'échantillonnage liée aux estimations des dépenses différerait de celle touchant la durée du séjour, même si ces deux estimations reposaient sur le même échantillon. Tous les échantillons possibles produiraient des résultats quelque peu différents. Les erreurs d'échantillonnage sont des mesures de la variation de toutes les estimations possibles d'échantillon par rapport aux valeurs réelles.

La valeur probable d'une variable est la moyenne de la variable mesurée pour tous les échantillons possibles et pondérée en fonction de la probabilité de tirage de l'échantillon. La différence entre la valeur probable d'une estimation et la valeur réelle correspondante est appelée le biais de l'estimation. L'erreur quadratique moyenne d'une estimation est la valeur probable du carré de l'écart de l'estimation par rapport à sa valeur réelle. La

variance d'une estimation est la valeur probable du carré de l'écart de l'estimation par rapport à sa valeur probable. Ainsi, lorsqu'une estimation n'est entachée d'aucun biais (c'est-à-dire que son biais est zéro), sa variance équivaut à son erreur quadratique moyenne.

L'exactitude des estimations tirées des enquêtes échantillon varie en fonction de la variance et du biais. En supposant que l'on ait procédé à un échantillonnage aléatoire simple à l'intérieur de chaque strate et que les données ne soient entachées d'aucun biais, la variance de la valeur estimée d'une caractéristique constitue une indication utile de sa fiabilité. Étant donné que la variance réelle de l'estimation, tout comme l'estimation même, dépend de l'ensemble de la population, elle doit être estimée à partir de l'échantillon disponible.

Une des principales particularités de l'échantillonnage probabiliste est que la qualité des estimations peut être évaluée à partir de l'échantillon même. Le coefficient de variation estimé est défini comme étant le rapport de la racine carrée de la variance estimée à l'estimation même. Les coefficients de variation estimés donnent une idée de la taille éventuelle des erreurs d'échantillonnage. La qualité de l'estimation s'améliore à mesure que le coefficient de variation correspondant décroît.

Les coefficients de variation estimés contenus dans cette publication sont présentés sous forme de lettres. Ces lettres représentent une gamme de coefficients de variation estimés, en pourcentage, qui se rapporte aux estimations : A (0,0 % - 0,5 %), B (0,6 % - 0,10 %), C (1,1 % - 2,5 %), D (2,6 % - 5,0 %), E (5,1 % - 10,0 %), F (10,1 % - 16,5 %), G (16,6 % - 25,0 %), H (25,1 % - 33,3 %), J (33,4 % et plus). Seules les données dont les coefficients de variation se situent dans une des catégories de A à F peuvent généralement être diffusées sans restriction.

ANNEXE B

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

**ENQUÊTE SUR LES VOYAGES DES
CANADIENS (EVC)**

Source : Statistique Canada

ENQUÊTE SUR LES VOYAGES DES CANADIENS (EVC)

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

- **Trimestre.** Trimestre au cours duquel le voyage s'est terminé.
- **Voyage.** Aux fins de l'EVC, le terme *voyage* désigne tout déplacement vers une destination canadienne située à une distance d'au moins 80 km (aller seulement) du domicile, pour toute raison, à l'exception des suivantes : les déplacements entre la maison et le travail ou l'école ; les déplacements allers simples en raison d'un changement de résidence ; les déplacements des conducteurs et membres d'équipage d'autobus, d'avions, d'embarcations, etc. ; les déplacements en ambulance vers un hôpital ou une clinique ; les voyages dont le point d'origine est à l'extérieur du Canada ; les voyages d'une durée supérieure à un an. Un voyage peut être effectué par une personne voyageant seule ou par plusieurs personnes d'un même ménage voyageant ensemble. Des personnes qui voyagent ensemble mais qui font partie de ménages différents sont définies comme faisant des voyages distincts.
- **Voyageur.** Toute personne qui effectue un voyage. Toute personne qui n'effectue pas de voyage peut être désignée par le terme non-voyageur.
- **Voyage-personne.** Voyage effectué par une personne. Un voyage-personne débute lorsque le voyageur quitte son domicile pour entreprendre un voyage. Le nombre total de voyages-personnes au sein d'une population correspond au nombre de personnes ayant pris part à chacun des voyages entrepris par la population.
- **Voyage de même jour.** Voyage qui ne comprend pas une nuit à l'extérieur du domicile.
- **Voyage d'une nuit ou plus.** Voyage qui comprend au moins une nuit à l'extérieur du domicile.
- **Visite.** Une visite de même jour s'effectue uniquement au cours d'un voyage du même jour. Dans ce cas, le lieu de visite se définit comme étant la destination du voyage. Une visite d'une nuit ou plus s'effectue uniquement au cours d'un voyage avec nuitées. Dans ce cas, le lieu de visite se définit comme étant l'endroit où le répondant a séjourné au moins une nuit.
- **Visite-personne.** Visite de même jour ou d'une nuit ou plus effectuée par une personne en voyage. Le nombre total de visites-personnes au sein d'une population correspond au nombre total de visites effectuées par chacune des personnes ayant pris part à chacun des voyages entrepris par la population.

- **Visite-province.** Toutes les personnes faisant une visite dans une province sont enregistrées comme ayant fait une visite-personne dans cette province.
- **Visite-région métropolitaine de recensement.** Toutes les personnes faisant une visite dans une région métropolitaine de recensement sont enregistrées comme ayant fait une visite-personne dans cette région métropolitaine de recensement.
- **Origine.** L'origine du voyage correspond au lieu de résidence (domicile) du répondant au moment où le voyage a été effectuée.
- **Destination.** Lieu déclaré par le répondant à titre de destination d'un voyage. Si le répondant visite plus d'un lieu au cours d'un voyage, la destination est le lieu le plus éloigné de son domicile.
- **Distance.** Distance à l'aller simple, exprimée en kilomètres, entre l'origine et la destination du voyage.
- **Durée.** Le voyage débute au moment où le voyageur quitte sa résidence habituelle et se termine au moment où il retourne à son domicile. La durée est comptabilisée en nombre de nuits passées à l'extérieur de la résidence habituelle.
- **Nuitée-personne.** Nuit passée à l'extérieur du domicile par une personne en voyage. Une personne qui passe trois nuits à l'extérieur de son domicile durant son voyage compte pour trois nuitées-personnes. Le nombre total de nuitées-personnes au sein d'une population correspond au nombre total de nuitées passées à l'extérieur du domicile par chacune des personnes ayant pris part à chacun des voyages entrepris par la population.
- **Voyage intraprovincial.** Voyage effectué au sein d'une province par les résidents de celle-ci, par exemple, par des résidents ontariens voyageant en Ontario.
- **Voyage interprovincial.** Voyage effectué par un résident d'une province dans une autre province, par exemple, par des résidents ontariens voyageant ailleurs au Canada.
- **Voyage de non-résident.** Voyage effectué dans une province donnée par un résident venant d'une autre province, par exemple, voyages en Ontario par des Canadiens résidant ailleurs qu'en Ontario.
- **Région métropolitaine de recensement (RMR).** Principale zone du marché du travail d'un noyau urbanisé comptant 100 000 habitants ou plus. Pour de plus amples renseignements, consulter la Classification géographique type (CGT) de 1991.

- **Division de recensement (DR).** Zones définies par la législation provinciale constituant un niveau géographique intermédiaire entre la municipalité (subdivision de recensement) et le niveau provincial. Le terme division de recensement désigne les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales et d'autres types de régions définies en vertu de la législation provinciale. Pour de plus amples renseignements, consulter la Classification géographique type (CGT) de 1991.
- **Région touristique.** Sous l'angle du tourisme, région homogène définie par chaque province.
- **But.** Principale raison pour laquelle le répondant a effectué le voyage, peu importe les raisons que pouvait avoir tout autre membre du ménage pour effectuer ce même voyage.
- **Moyen de transport.** Moyen de transport utilisé pour parcourir la distance la plus longue au cours d'un voyage.
- **Hébergement.** Type d'hébergement dans lequel le voyageur a passé des nuitées. Les données sur les types d'hébergement sont recueillies pour chacune des nuitées passées en voyage.
- **Activités.** Activités entreprises au cours du voyage et non de la visite. Ainsi, on ne peut associer une activité à un lieu précis. Par exemple, une personne peut effectuer au cours du même voyage une visite à Vancouver et une visite à Whistler et déclarer avoir fait du ski alpin au cours du voyage. Il est impossible de savoir si le voyageur a fait du ski alpin à Vancouver, à Whistler ou encore dans les deux lieux.
- **Dépenses.** Dépenses de voyage engagées par tous les membres du ménage ayant effectué le voyage. Ces frais peuvent avoir été acquittés par les personnes par l'État ou par une entreprise du secteur privé. Aux fins de l'EVC, les dépenses sont réparties selon les catégories suivantes : location de véhicule, fonctionnement d'un véhicule, transport local, transport interurbain, achat d'aliments ou de boissons dans des restaurants ou des bars, achat d'aliments ou de boissons dans des magasins au cours du voyage, l'hébergement, loisirs et divertissements, vêtements et autres dépenses. Sont exclus les articles suivants :
 - les aliments achetés avant le voyage et devant être consommés pendant le voyage;
 - les articles achetés en vue de leur revente ou de leur utilisation à des fins commerciales (y compris les articles utilisés sur des fermes) ;
 - les véhicules, notamment les voitures, roulottes, embarcations ;
 - les dépenses en immobilisations, notamment les biens immobiliers, œuvres d'art, articles rares et actions ;
 - l'argent comptant donné à des parents ou à des amis au cours du voyage de vacances ne servant pas à payer des biens ou des services touristiques de même que les dons faits à des institutions.

- **Dépenses déclarées.** Les dépenses déclarées sont les dépenses engagées par le répondant et les autres membres du ménage qui ont effectué le voyage. Elles se doivent d'être déclarées en dollars canadiens et incluses les taxes et pourboires. Comme on l'a observé plus haut, ces dépenses sont réparties en diverses catégories. Elles ne donnent pas d'indication sur la région dans laquelle les sommes ont été dépensées au cours d'un voyage donné mais indiquent plutôt le montant des sommes dépensées selon la catégorie de dépenses. Les dépenses déclarées portent sur l'ensemble du voyage.
- **Dépenses redistribuées.** Terme désignant le procédé par lequel les dépenses déclarées par le répondant sont réparties de nouveau en fonction des régions géographiques particulières dans lesquelles les sommes ont été dépensées. L'EVC fait appel à un modèle de redistribution des dépenses qui permet d'attribuer les sommes de chacune des catégories de dépenses aux régions géographiques conformément à des règles précises. Généralement, les sommes sont attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages du même jour et elles sont réparties en fonction du nombre de nuits passées dans chacune des régions géographiques dans le cas des voyages d'une nuit ou plus. Toutefois, cette règle peut varier selon le poste de dépenses. Une fois réparties, ces dépenses sont désignées par le terme dépenses redistribuées.

Depuis 1996, les données supplémentaires recueillies au cours de l'enquête permettent la redistribution des dépenses déclarées au niveau intraprovincial. L'utilisation d'information plus détaillées sur les visites telle que le nombre de nuits passées à un lieu, le type d'hébergement utilisé ainsi que le nombre de nuits passées selon le type d'hébergement permet de raffiner le modèle de redistribution des dépenses pour les catégories de dépenses suivantes : hébergement, achat d'aliments ou de boissons dans des restaurants ou des bars et achats d'aliments ou de boissons dans des magasins au cours du voyage. Les niveaux géographiques en fonction desquels les dépenses sont redistribuées dans le cadre de l'EVC sont les suivants : province, région touristique, région métropolitaine de recensement (RMR) et division de recensement (DR).

- **Dépenses allouées au point d'origine.** Cette catégorie de dépenses réfère aux dépenses qui ont été allouées au lieu d'origine du voyage. Ces dépenses sont présumées comme ayant été effectuées dans le lieu d'origine du voyage et non dans les endroits visités. Les catégories de dépenses qui sont allouées au lieu d'origine du voyage sont les suivantes :
 - Dans le cas de voyage du même jour :
 - location d'un véhicule,
 - fonctionnement d'un véhicule,
 - transport interurbain.

- Dans le cas d'un voyage avec nuitées
 - location d'un véhicule, dans le cas où l'automobile a été déclaré comme moyen de transport principal,
 - transport interurbain.

Il est important de porter une attention toute particulière lorsque les visites-personnes et les dépenses redistribuées totales sont utilisées. Les dépenses allouées au point d'origine effectuées par un voyageur qui quitte le lieu d'origine du voyage sont incluses dans les dépenses totales allouées à cet endroit. Lors du calcul des dépenses (moyennes ou totales) effectuées par les visiteurs à cet endroit, il est important d'exclure du total les dépenses allouées au point d'origine car celles-ci ont été effectuées par les résidents de l'endroit qui partent vers d'autres lieux de visites et non par les visiteurs non-résidents qui ont visité l'endroit.

- **Dépenses allouées au point d'origine, au niveau provincial.** Cette catégorie de dépenses réfère aux dépenses qui ont été allouées à la province d'origine du voyageur. Ces dépenses comprennent les sommes dépensées dans une province par les résidents de cette province en prévision d'un voyage à l'extérieur de cette province.
- **Dépenses allouées au point d'origine, au niveau des régions métropolitaines de recensement.** Cette catégorie de dépenses réfère aux dépenses qui ont été allouées à la RMR d'origine du voyageur. Ces dépenses comprennent les sommes dépensées dans une RMR par les résidents de cette RMR en prévision d'un voyage à l'extérieur de cette RMR.
- **Dépenses de location de véhicule.** Sont compris sous cette rubrique tous les frais d'utilisation, de location, de tarification versés pour l'utilisation de tout véhicule tel une automobile, un camion, une motocyclette, une bicyclette, une embarcation, une autocaravane, une motoneige, etc. (incluant les assurances).
- **Dépenses de fonctionnement de véhicule.** Sont comprises sous cette rubrique les dépenses relatives au fonctionnement d'un véhicule privé ou loué au cours du voyage, notamment l'essence, les réparations et les frais de stationnement.
- **Dépenses de transport local.** Le terme transport local désigne le transport au sein d'une ville ou d'une région métropolitaine, soit le transport intra-urbain. Sont compris sous cette rubrique les frais de taxi, d'autobus, de métro et les excursions en autocar au cours du voyage, dans le lieu de visite et/ou de destination.
- **Dépenses de transport interurbain.** Sont compris sous cette rubrique les dépenses de transport entre différentes villes ou régions métropolitaines à partir de la destination ou jusqu'à celle-ci. Ces dépenses de transport couvrent le prix des billets pour des déplacements interurbains par avion, par bateau, par aéroglisseur, par train, par autocar et par traversier.

- **Achat d'aliments ou de boissons dans des restaurants ou des bars.** Est inscrit sous cette rubrique le montant total des dépenses au titre des repas et des boissons achetés dans des restaurants, des bars, des cafétérias, des comptoirs de restauration rapide et de mets à emporter et des minibars que l'on trouve dans certaines chambres d'hôtel et de motel, peu importe le lieu où les repas et les boissons ont été consommés.
- **Achat d'aliments ou de boissons dans des magasins au cours du voyage.** Est inscrit sous cette rubrique le montant total des dépenses faites dans des magasins locaux au cours du voyage, peu importe le lieu où les articles sont consommés. Par conséquent, les produits alimentaires achetés en vue d'être ramenés chez soi ou consommés pendant le voyage sont inclus dans cette catégorie.
- **Dépenses d'hébergement.** Sont comprises sous cette rubrique les dépenses totales visant les nuits passées à l'hôtel, au motel, dans un centre de villégiature, un chalet privé ou commercial, un terrain de camping, etc. Ces dépenses visent principalement les frais de location. Toutefois, dans le cas de voyages dans des chalets privés ou chez des amis ou des parents, elles peuvent également comprendre toute somme versée aux propriétaires pour l'utilisation des installations d'hébergement.
- **Dépenses de loisirs et divertissements.** Sont comprises sous cette rubrique les droits d'entrée au théâtre, à des événements sportifs, à des galeries d'art, à des boîtes de nuit, etc. Sont également compris les dépenses de jeu et les coûts des activités sportives comme les billets de remonte-pente pour une journée, les droits d'entrée sur les terrains de golf, la location d'équipement de sport et les droits d'entrée à des activités culturelles ou récréatives. Sont exclus les achats de billets de saison visant des activités de loisirs et divertissements (par exemple les billets de remonte-pente pour la saison).
- **Dépenses d'achat de vêtements.** Sont compris sous cette rubrique tous les achats de vêtements, qu'il s'agisse de cadeaux ou d'articles personnels. Sont aussi compris les chaussures, les ceintures, les bijoux, les sacs à main ainsi que les accessoires.
- **Autres dépenses.** Sont comprises sous cette rubrique divers articles comme les souvenirs, les articles ménagers, les droits d'inscription à des cours ou à des congrès, les droits de douane, les cartes postales et les timbres, les frais d'assurance, les médicaments, les livres, le matériel d'artiste, les films et le développement de photos, les frais de garde d'enfants, les frais de téléphone, etc. Cette rubrique comprend aussi les dépenses de location d'hébergement (par exemple des salles de conférence) pour les voyages de même jour.
- **Âge.** Groupe d'âge du répondant. Cette variable est tirée de l'EPA.
- **Sexe.** Sexe du répondant. Cette variable est tirée de l'EPA.
- **État matrimonial.** État matrimonial du répondant. Cette variable est tirée de l'EPA.

- **Niveau de scolarité.** Plus haut niveau de scolarité terminé par le répondant. Cette variable est tirée de l'EPA.
- **Profession.** Genre de travail effectué par le répondant au cours de la semaine de référence de l'EPA, établi à partir du genre d'emploi déclaré et de la description des principales tâches assumées par le répondant. Cette variable, tirée de l'EPA, provient des groupes principaux définis dans la Classification type des professions de 1980. Les professions sont regroupées sous cinq catégories différentes : administrateur et autres professionnels ; employés de bureau, vente et services ; employés du secteur primaire ; employés des industries de transformation, construction et transport ; n'a jamais travaillé/autre.
- **Revenu du ménage.** Revenu total du ménage. Provenant des salaires et traitements, pourboires, commissions, pensions, intérêts, loyers, etc., avant impôt et déductions, pour toutes les personnes habitant le logement, pour l'année précédant l'année de référence.

ANNEXE C

**ESTIMATION DES RECETTES
TOURISTIQUES GLOBALES 2002
DE LA MRC HAUT-SAINT-AURICE**

NOTE IMPORTANTE

Pour les marchés touristiques internationaux relativement au Québec, les coefficients de variation s'adressent, pour l'instant, aux régions de Montréal et de Québec. Le coût élevé d'un tel calcul limite Statistique Canada à ces deux agglomérations québécoises.

TABLEAU 24

2002			
Synthèse des recettes touristiques totales MRC Haut-Saint-Maurice			
Origines Facteurs	VISITES- PERSONNES	NUITÉES	RECETTES MILLIONS DE \$
Le Québec	289 000 96 %	593 000 96 %	29,825 92 %
Canada hors Québec	-	-	-
Etats-Unis	2 600 0,08 %	5 900 1 %	0,699 2 %
Outre-mer	8 200 3,2 %	17 800 3 %	2,060 6 %
TOTAL	299 800 100 %	616 700 100 %	32,584 100 %
2 NUITS			

Source : Statistique Canada (Données révisées)

VALEUR EN EMPLOIS CRÉÉS : 730 EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS.

VENTILATION DES DÉPENSES

Dépenses des touristes dans la MRC Haut-Saint-Maurice : 28,035 millions \$

Dépenses touristiques des résidents locaux pour
des voyages à l'extérieur du Québec* : 4,549 millions \$

**TOTAL des dépenses touristiques dans la
MRC Haut-Saint-Maurice en 2002 : 32,584 millions \$**

Dépense moyenne journalière	$\frac{28\,035\,000\ \$}{299\,800\ \text{v.-p.}} = 93,51\ \$ \div 2\ \text{nuits} = 46,75\ \$$
--------------------------------	--

* Dépenses dites du point d'origine consacrées au transport interurbain (avion, train, autobus).

TABLEAU 25

2002						
Touristes canadiens*						
MRC Haut-Saint-Maurice						
PROVINCES D'ORIGINE	VISITES-PERSONNES			NUITÉES	DÉPENSES MILLIONS \$	
	Total	Même jour	Avec nuitées		Touristes	Point d'origine
Québec	289 000	44 000	245 000	593 000	25,276 \$	4,549 \$
TOTAL					25,276 \$	4,549 \$
GRAND TOTAL					29,825 \$	

Source : Statistique Canada (Données révisées)

* En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

TABLEAU 26

2002							
Touristes américains**							
MRC Haut-Saint-Maurice							
	Même jour		Avec nuitée(s)			TOTAL	
	V.-P.*	\$	V.-P.	Nuitées	\$	V.-P.	\$
TOTAL							
ÉTATS D'ORIGINE	500	-	2 100	5 900	699 300	2 600	699 300
Pennsylvanie	500	-	2 100	5 900	699 300	2 600	699 300

Source : Statistique Canada (données révisées)

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Signifie visite-personne

TABLEAU 27

2002							
Touristes outre-mer**							
MRC Haut-Saint-Maurice							
	Même jour		Avec nuitée(s)			TOTAL	
	V.-P.*	\$	V.-P.	Nuitées	\$	V.-P.	\$
TOTAL							
PAYS D'ORIGINE	1 700	-	6 500	17 800	2 060 200	8 200	2 060 200
France	1 700	-	4 600	7 800	1 016 200	6 300	1 016 200
Suisse	-	-	400	400	61 700	400	61 700
Royaume-Uni	-	-	1 200	7 300	865 500	1 200	865 500
Maroc	-	-	300	2 200	116 800	300	116 800

Source : Statistique Canada (données révisées)

** En raison de l'arrondissement des données par Statistique Canada, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

* Signifie visite-personne
Moins de 50